

*Guibaud*

Mairie de *La Garde*

ARRONDISSEMENT communal de *La Garde*

Du *vingt-neuf* jour du mois de *juillet* l'an *Rép* Républicain,

ACTE DE MARIAGE de *Constant Guibaud*

âgé de *quarante-huit* ans, né à *Sollies-le-Toussais* département

du *Var* le *vingt-neuf* jour du mois de *juillet*

an *1754* profession de *Agri-culteur* demeurant à *Sollies*

département du *Var* fils *marcé* de *Jean Joseph de la Vierge* en son vivant

demeurant à *Sollies* département du *Var* et de *Jeanne*

*Marie* veuve de *Mougeon Louis* demeurant à *Sollies*

au *1761* demeurant à *La Garde* département du *Var* fille *marquée*

de *Jean Henry* en son vivant demeurant à *La Garde*

et de *Christine* veuve de *Jean Baptiste* département du *Var*

Les actes préliminaires sont *la* *publiques* du *17* et *18* du mois de *juillet* l'an *Rép* Républicain, et ont été

faites à *La Garde* le *19* du présent.

Les *époux* d'actes des *deux* de *marriage* *deux* et de *deux*

*Jean Lion*

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie Elizabeth*

*Guibaud* l'autre *Constant Guibaud* demeurant à *Sollies*

En présence de *Jean Baptiste* profession de *Propriétaire* âgé de *quarante* ans

de *profession* demeurant à *Sollies* département du *Var*

De *profession* demeurant à *La Garde* département du *Var*

De *profession* demeurant à *La Garde* département du *Var*

Et de *profession* demeurant à *La Garde* département du *Var*

Après quoi, moi *Jean Baptiste* maire de *La Garde*

faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins

*Constant Guibaud*

*Constant Guibaud*

*Jean Baptiste*

*Jean Baptiste*

*Jean Baptiste*

*Jean Baptiste*

12

Mairie de

ARRONDISSEMENT communal d

Du jour du mois de l'an Républicain.

ACTE DE MARIAGE de

âgé de ans, né à département

d le du mois de

an profession de demeurant à

département d fils de

demeurant à département d et de

Et de âgée de ans, née à

département d le département d du mois de

an demeurant à département d fille

demeurant à département d

et de

Les actes préliminaires sont

faites à

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un

l'autre demeurant à

En présence de profession de demeurant à âgé de

département d demeurant à département d

De profession de demeurant à âgé de

De profession de demeurant à département d

Et de demeurant à âgé de

profession de âgé de

Après quoi, moi maire d

faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi,

lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins